



## Droits et interdiction étant marié

Par **cline25**, le **16/09/2016** à **14:10**

Bonjour,

Mon mari m'a annoncé il y a 15 jours au bout de 15 ans de mariage, qu'il avait rencontré quelqu'un et qu'il ne m'aimait plus et qu'il demandait le divorce.

Je souhaiterais savoir nos droits et interdictions:

il va 2 soirs minimum par semaine dormir chez sa maîtresse.

Il vient voir (reste dormir) nos 4 filles dans notre maison (achetée durant notre mariage sous le régime de la communauté) 2 soirs par semaine.

Depuis hier, je ne supporte plus cette cohabitation et de savoir qu'il va et vient entre chez sa maîtresse et chez nous. Hier soir, j'ai dormi à l'hôtel. Je compte aller voir ma sœur, 2 jours. Mon mari gardera nos filles. C'est trop facile pour lui de revenir dans notre maison après sa maîtresse et me demander de rester pour continuer à faire comme si tout était normal. Quels sont mes droits et devoirs ?